

DÉCHETS DES PARTICULIERS acceptés en déchèterie

L'Agglomération du Grand Annecy assure la gestion de 9 déchèteries intercommunales et d'une plateforme de végétaux qui accueillent les déchets courants des ménages en vue de leur valorisation. **Leur accès est sectorisé et réservé aux habitants du territoire de l'Agglomération du Grand Annecy.**

DÉCHETS acceptés

3 m³ / JOUR MAXIMUM,
AU DELÀ contacter :
decheteries@grandannecy.fr

- >> DÉCHETS D'AMEUBLEMENT, tapis, literie,
- >> DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
- >> OBJETS MÉTALLIQUES
- >> CARTONS, vidés et aplatis
- >> VÉGÉTAUX
- >> PMCB,*
produits et matériaux de construction et du bâtiment : déchets inertes (béton, terre cuite...) et non inertes (métaux, bois, isolants, plâtre)
- >> DÉCHETS SPÉCIFIQUES en petites quantités (pesticides, peintures, solvants, huiles de vidange...)
- >> ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS
- >> ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE
- >> TEXTILES

liste complète sur www.grandannecy.fr

* LES PMCB :

Pour les quantités de plus de 3m³ ou pour les matériaux non valorisés en déchèterie (laine de roche - laine de verre), évacuez-les gratuitement via les points de collecte : <https://oca-batiment.org/>



DÉCHETS REFUSÉS EN DÉCHÈTERIE

- » Briques patrières
- » Menuiseries sans date de fabrication ou antérieures à 1997
- » Déchets amiantés
- » Traverses de chemin de fer et poteaux électriques
- » Terre
- » Troncs, racines et souches
- » Éléments de carrosserie et pièces détachées de véhicules motorisés (pare-brises, sièges, radiateurs, moteurs, pare-chocs..)
- » Batteries de mobilité (vélos, trotinettes électriques), points de collecte sur [https : //www.corepile.fr/carte-des-points-de-collecte/](https://www.corepile.fr/carte-des-points-de-collecte/)
- » Déchets explosifs

L'Agglomération du Grand Annecy ne dispose pas des filières nécessaires au traitement de ces déchets.

CONTACTEZ LES PRESTATAIRES PRIVÉS SUIVANTS (liste non exhaustive) :

DÉCHÈTERIE DES PROFESSIONNELS DU LAC

10 route de la Salle à Cran-Gevrier - Annecy
Tél : 04 50 57 33 86

VÉOLIA ONYX ARA

rue Benoît Perret à Albens - Entrelacs
Tél : 03 72 31 31 31

TRIGÉNium

10 route de Vovray à Annecy
Tél : 04 50 51 12 18

ÉTABLISSEMENTS MARCEL DURET

350 Rue de la Glière de Thermesay à
Marlens
Tél : 04 50 32 51 98

SUEZ

Parc de Calvi
450 rue de l'Artisanat à Poisys
Tél : 04 50 57 20 25

EXCOFFIER RECYCLAGE*

Route du stade à Villy le Pelloux
Tél : 04 50 08 30 20

VIGNIER*

1450 route des Aulnes à Villaz
Tél : 04 50 01 21 00

***SITE ACCEPTANT L'AMIANTE**



Agglomération du Grand Annecy

04 50 33 02 12 - decheteries@grandannecy.fr